

Côte & Bus

Compte rendu d'activité

2020



Beaune Côte-Sud
Communauté d'Agglomération

KEOLIS
BEAUNE

Sommaire

1. LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- 1.1 Le contrat
- 1.2 Les évolutions

2. LE RESEAU COTE&BUS

- 2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes
- 2.2 L'Offre : les évolutions et les adaptations
- 2.3 Les incidents
- 2.4 Mise en accessibilité du réseau
- 2.5 Les kilomètres
- 2.6 Les Recettes
- 2.7 Les Voyages

3. LES MOYENS HUMAINS

- 3.1 Le personnel
- 3.2 La formation
- 3.3 Les Instances Représentatives du Personnel
- 3.4 La motivation du personnel

4. LE MATERIEL ROULANT

- 4.1 Renouvellement
- 4.2 Etat du parc
- 4.3 Age moyen
- 4.4 Caractéristiques

5. LE CONTROLE – FRAUDE

- 5.1 Les contrôles Fraude
- 5.2 Les contrôles « Gestes Barrières »
- 5.3 L'opération Troc-it

6. L'INFORMATION VOYAGEURS

- 6.1 Les documents de rentrée
- 6.2 Un nouvel affichage aux arrêts
- 6.3 Connaître le prochain horaire sur son smartphone
- 6.4 Accès au réseau facilité



7. LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

- 7.1 La participation active de Côte et Bus à la vie de l'agglomération
- 7.2 Les opérations de communication
- 7.3 Les partenariats

8. LA PARTICIPATION AUX RENDEZ-VOUS MOBILITE

- 8.1 Expérimentation avec un car électrique
- 8.2 Rencontre sur les Motorisations Alternatives
- 8.3 Bus d'Or 2020

9. L'INTERESSEMENT SCOLAIRE 2019-2020

10. LA QUALITE

11. LES ACTIONS SECURITE

- 11.1 Le projet d'entreprise continu Keolife
- 11.2 Participation à la Keolife Week
- 11.3 Mesures Anti-COVID
- 11.4 Prévention contre la grippe

12. ETUDES/ENQUETES

13. LES DONNEES FINANCIERES

- 13.1 Le compte d'exploitation
- 13.2 L'évolution des indices
- 13.3 L'état des amortissements
- 13.4 L'inventaire des biens immobilisés
- 13.5 Les services sous-traités

Avant-Propos

2020 : un contexte mondial inédit, frappé par la pandémie de Covid-19.

L'activité de l'année 2020 a été différente des années précédentes, tant elle a été marquée par la crise sanitaire, sociale et économique liée à l'épidémie du Coronavirus.

Dès le mois de mars, ce contexte inédit a eu des impacts importants sur notre réseau. L'offre a dû être adaptée lors du 1^{er} confinement, faisant diminuer de 45% le nombre de kilomètres parcourus durant cette période. La fréquentation a fortement baissé avec 13% de voyages en moins qu'en 2019. Les recettes commerciales enfin ont plafonné à 70% de l'objectif annuel contractuel.

Dans ce contexte si particulier, ce rapport d'activité reflète notre obsession à répondre au mieux aux besoins des habitants de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et notre détermination constante à améliorer le service rendu à la population : adaptation des moyens de production, désinfection quotidienne des véhicules, renforcement de l'information clientèle, installation de parois amovibles de protection, mesures de distanciation lors du 1^{er} confinement, contrôle de port du masque à bord, etc.

Il montre également l'engagement du personnel de KEOLIS Beaune, remarquable au quotidien. Je tiens à les remercier d'avoir mis tout en œuvre pour permettre à nos clients, au plus dur de la crise, de continuer à voyager. Nous pouvons être fiers de tout ce que nous avons accompli ensemble.



1. La Délégation de Service Public

1.1 Le Contrat

Conformément au Contrat de Délégation de Service Public signé entre la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et Keolis, la société Keolis Beaune exploite le réseau de transport public urbain de voyageurs sur le ressort territorial de la Communauté d'Agglomération.

La délégation de service public a commencé le 1^{er} avril 2016 pour une durée de 7 ans. Elle prendra fin le 31 mars 2023.

Keolis Beaune est une société dédiée à l'exploitation du réseau de la Communauté d'Agglomération, immatriculée au RCS de Dijon et domiciliée 24B rue Richard à Beaune. C'est une filiale détenue à 100% par le groupe Keolis.



1.2 Les évolutions contractuelles

Deux avenants ont été signés en juillet 2020.

L'avenant 5 porte sur :

1. La mise en place d'une navette estivale pour desservir la baignade de MONTAGNY durant les vacances d'été 2020.
2. Les modifications d'offre des lignes 14 et 16.
3. L'intéressement scolaire et le nombre de cartes scolaires à compenser au délégataire compte tenu des modifications de tarification.

L'avenant 6 traite des modalités financières suite aux dispositions prises pendant l'état d'urgence sanitaire.

2. Le réseau « Côte&Bus »

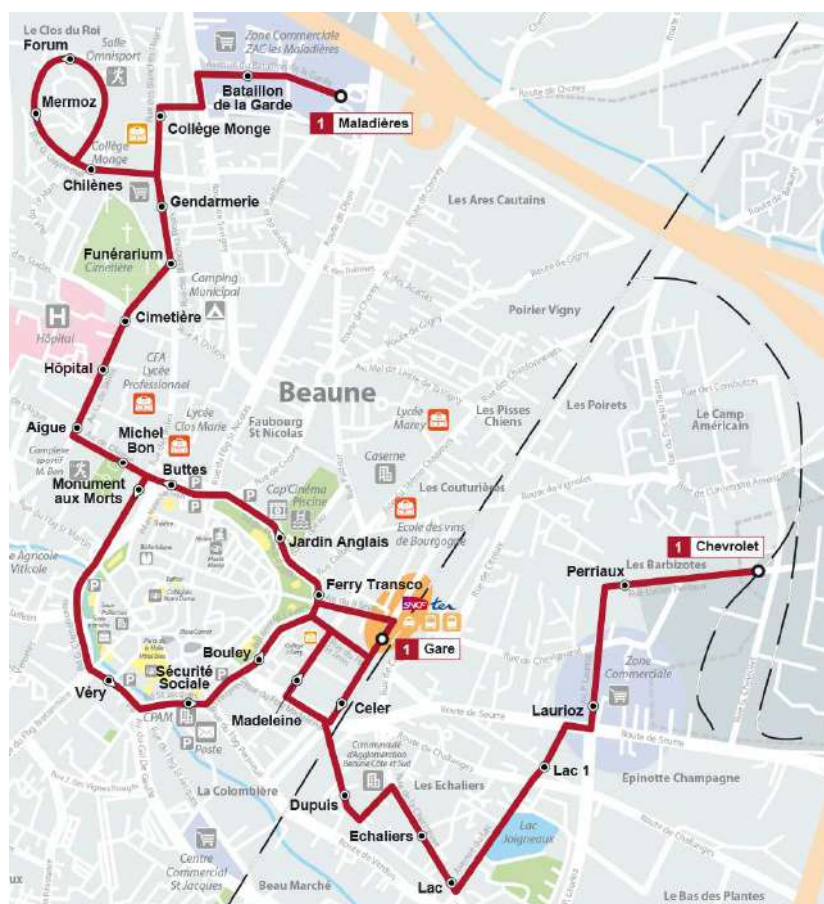
2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes

La structure du réseau Côte&Bus est adaptée aux agglomérations de taille moyenne. La hiérarchisation de l'offre permet de répondre aux différents besoins de mobilité :

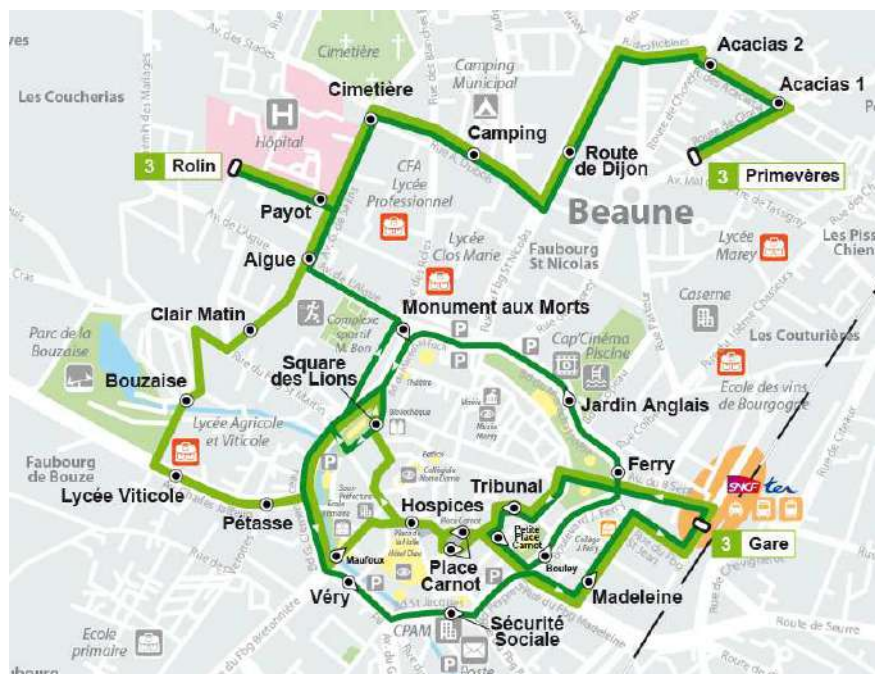
- Des lignes urbaines de maillage desservant finement les zones denses et attractives
- Des lignes inter-urbaines permettant de rabattre les communes de l'agglomération sur Beaune
- Des services en transport à la demande réalisés avec des véhicules de petite capacité, complémentaires au transport régulier
- Une large amplitude de fonctionnement de 6h45 à 19h
- La gare SNCF de Beaune comme point central du réseau où toutes les lignes convergent et où sont organisées des correspondances garanties sur le réseau
- Desserte des établissements scolaires mais aussi des zones commerciales et d'activités

2.1.1 Les lignes urbaines

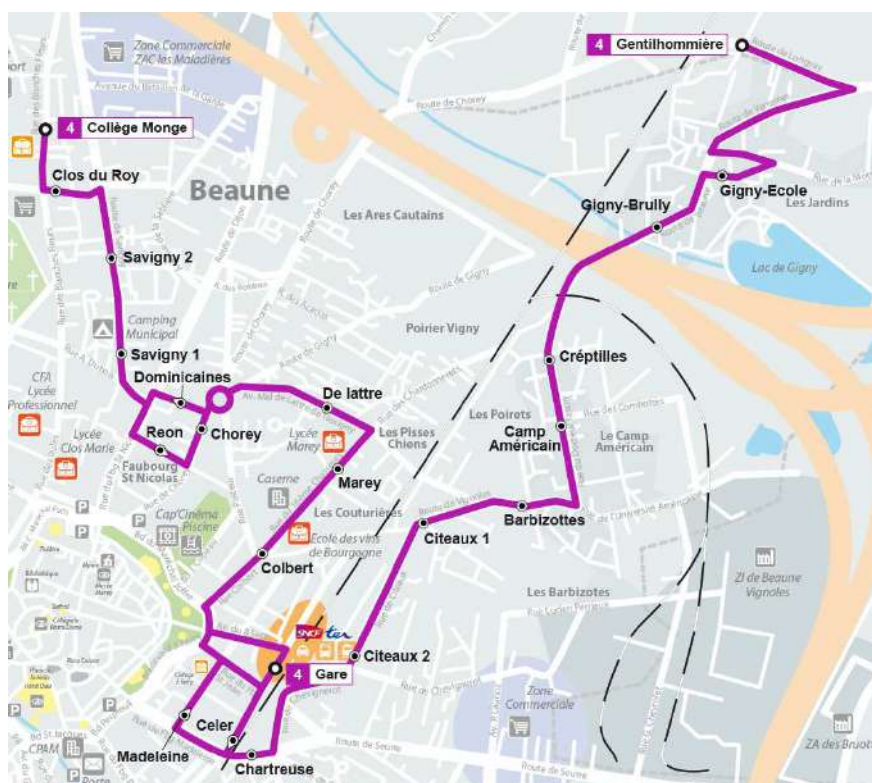
- **Ligne 1 : Chevrolet / Lac / Gare / Hôpital / Maladières**



▪ Ligne 3 : Gare / Hospices / Primevères



▪ Ligne 4 : Gentilhomme / Gare / Monge



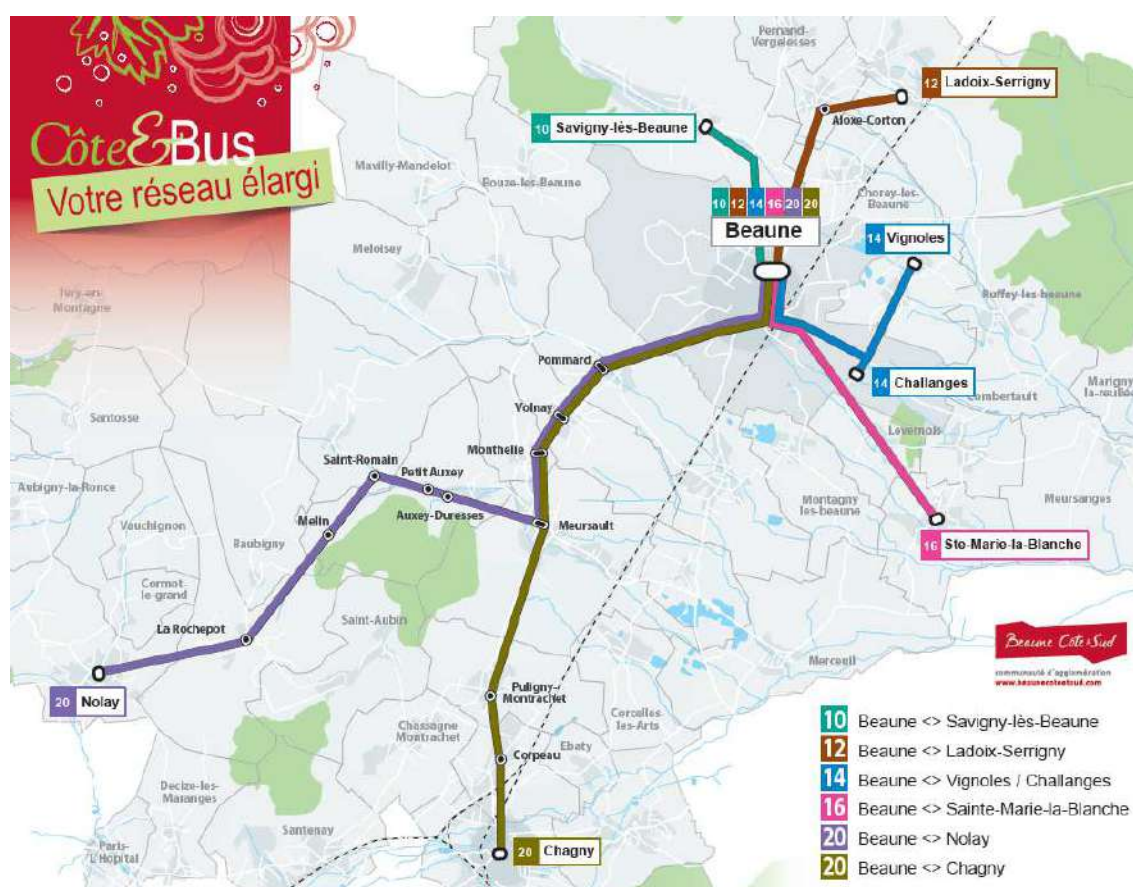
- **Ligne 5** : Philippe le Bon / Palais des Congrès / Saint Jacques / Gare



2.1.2 Les lignes interurbaines

5 lignes interurbaines desservent les autres communes de l'agglomération :

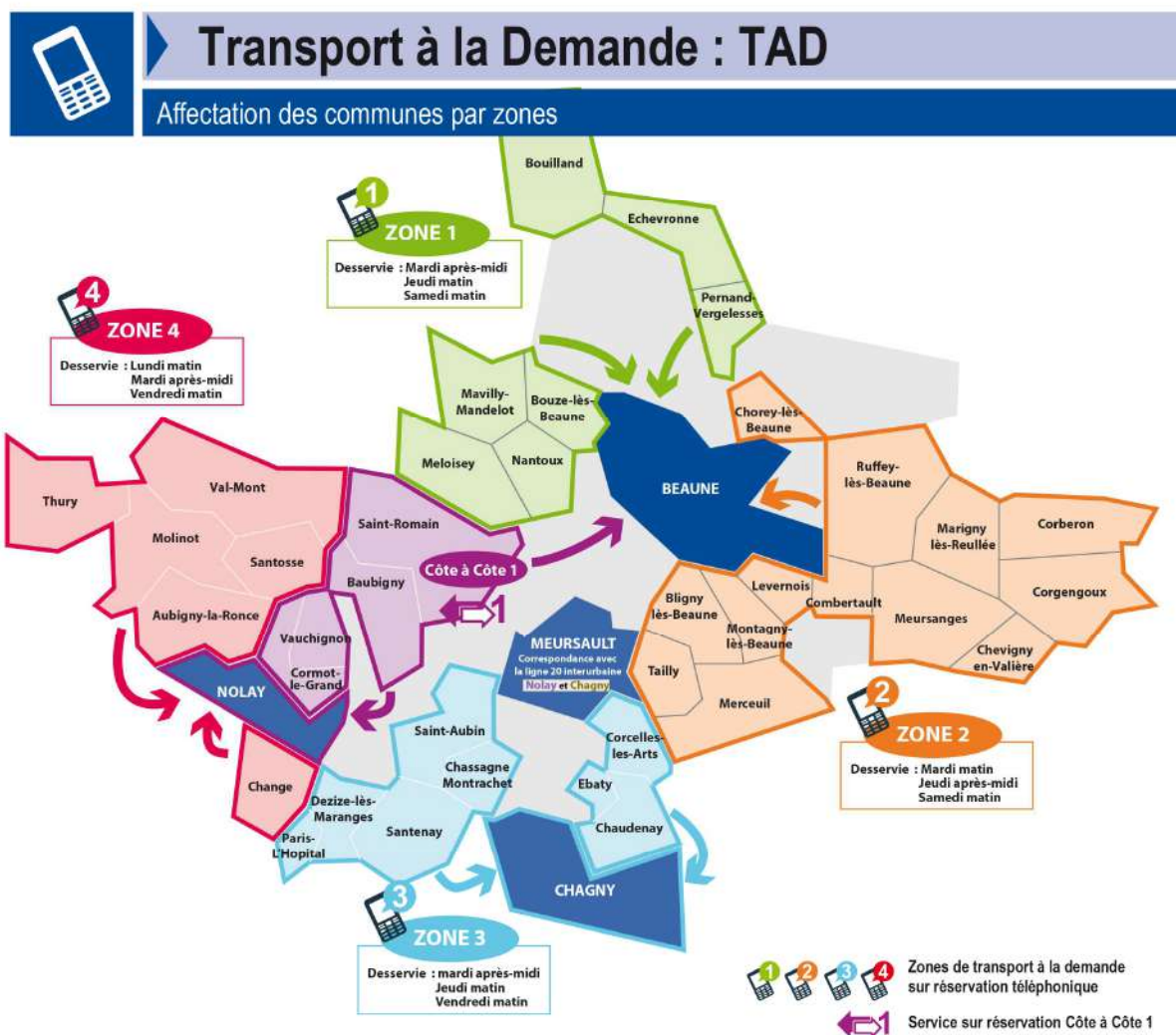
- Ligne 10 : Savigny-lès-Beaune / Beaune
- Ligne 12 : Ladoix-Serrigny / Beaune
- Ligne 14 : Vignoles / Challanges / Beaune
- Ligne 16 : Sainte-Marie-la-Blanche / Beaune
- Ligne 20 : Chagny / Nolay / Beaune



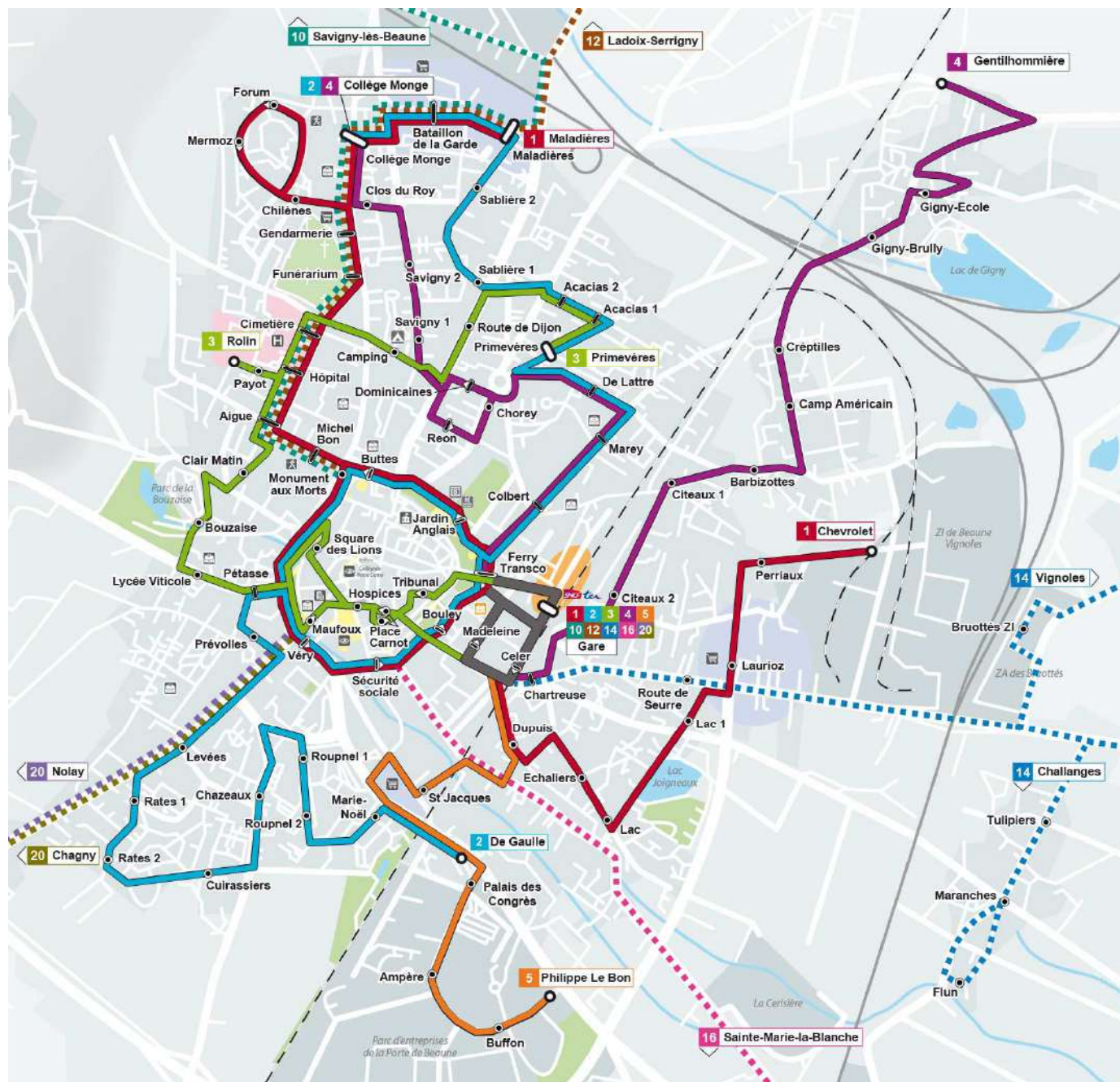
2.1.3 Les services de transport à la demande (TAD)

L'offre de transport proposée sur réservation se compose de la façon suivante :

- TAD en « lignes virtuelles » : courses en TAD sur lignes régulières (lignes 4, 5, 10, 12, 14, 16, 20)
- TAD zonal : zone 1, zone 2, zone 3, zone 4
- Service Côte à Côte (ligne virtuelle)



Plan du réseau 2019



2.2 Les évolutions et les adaptations d'offre 2020

2.2.1 Impact COVID

Suite à la propagation de l'épidémie de la Covid-19 en Europe et plus précisément sur le territoire national métropolitain, les autorités administratives et sanitaires ont pris des mesures contraignantes ayant eu un impact direct sur les conditions d'exploitation du service public délégué.

Le Président de la République a annoncé le 12 mars la fermeture des établissements scolaires et universitaires à compter du 16 mars. Le 17 mars, le Gouvernement procédait à un confinement généralisé de la population restreignant fortement la mobilité des personnes.

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020, diverses dispositions ont été adoptées afin de réglementer l'activité de transport public de voyageurs

Ainsi sur la période allant du 17 mars au 31 mai 2020, le réseau Côte&Bus a fonctionné selon les modalités suivantes :

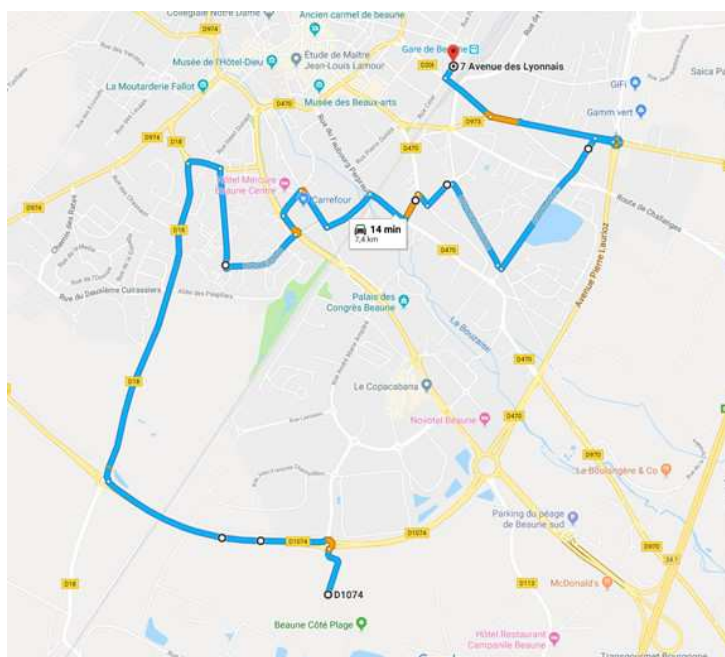
- Passage en offre « Vacances Scolaires » dès le 17 mars matin.
- Arrêt des ventes de tickets à bord, et en agence.
- Fermeture de l'agence commerciale au public durant cette même période.
- Désinfection quotidienne de l'habitacle des véhicules
- Information sur les gestes barrières à bord
- Limitation du nombre de passager pour respecter la distanciation physique
- Montée et Descente par les portes avant et arrière afin de limiter les croisements de personne.

2.2.2 Reconstitution de la desserte estivale « Beaune Côte Plage » de MONTAGNY

Une desserte a été mise en place à titre expérimental durant les huit semaines de vacances d'été 2019, assurant la liaison entre la Gare de BEAUNE et la baignade naturelle de MONTAGNY-les-BEAUNE.

Cette expérimentation a été reconduite sur les huit semaines d'été 2020.

Itinéraire :



Horaires :

Gare	10:45	13:20	14:20	15:20	17:50	18:30	19:10
Lac 1	10:49	13:24	14:24	15:24	17:54	18:34	19:14
Lac	10:50	13:25	14:25	15:25	17:55	18:35	19:15
Echaliers	10:50	13:25	14:25	15:25	17:55	18:35	19:15
St Jacques	10:52	13:27	14:27	15:27	17:57	18:37	19:17
Marie-Noël	10:54	13:29	14:29	15:29	17:59	18:39	19:19
Roupnel 2	10:55	13:30	14:30	15:30	18:00	18:40	19:20
Roupnel 1	10:56	13:31	14:31	15:31	18:01	18:41	19:21
Chazeaux	10:57	13:32	14:32	15:32	18:02	18:42	19:22
Côté Plage	11:00	13:35	14:35	15:35	18:05	18:45	19:25

Côté Plage	11:05	13:50	14:40	17:30	18:10	18:50	19:30
Chazeaux	11:08	13:53	14:43	17:33	18:13	18:53	19:33
Roupnel 1	11:09	13:54	14:44	17:34	18:14	18:54	19:34
Roupnel 2	11:10	13:55	14:45	17:35	18:15	18:55	19:35
Marie-Noël	11:11	13:56	14:46	17:36	18:16	18:56	19:36
St Jacques	11:13	13:58	14:48	17:38	18:18	18:58	19:38
Echaliers	11:15	14:00	14:50	17:40	18:20	19:00	19:40
Lac	11:15	14:00	14:50	17:40	18:20	19:00	19:40
Lac 1	11:16	14:01	14:51	17:41	18:21	19:01	19:41
Gare	11:20	14:05	14:55	17:45	18:25	19:05	19:45

Communication :

↳ Dépliants d'information et affiches



↳ Diffusion de spots radio



↳ Mise en place de présentoirs pour flyers sur site de la baignade de Montagny et à l'office de tourisme de Beaune



↳ Sur le réseau Côte&Bus :

- Message d'information diffusé à bord des véhicules sur les bandeaux et Système d'Information Voyageurs
- Communication sur le site Web du réseau et envoi d'une newsletter à la base clients
- Habillage spécifique d'un véhicule pour une bonne identification et visibilité du service



Retours :

- Une notoriété en forte progression avec 384 personnes transportées, soit + 73% par rapport à 2019.
- Des voyages d'opportunité avec saisonnalité toujours plus marquée en faveur du mois de juillet : 214 personnes transportées, soit 56% de la fréquentation globale.
- Une visibilité forte avec un cabotage faible : 95% de personnes transportées avaient pour origine ou destination La Baignade de MONTAGNY.



2.3 Les incidents

2.3.1 Vandalisme sur le mobilier

Le 06 juillet : Arrêt CHEVROLET

Abandon d'appareils électroménagers sur l'arrêt Chevrolet

Le 04 août : Arrêt PRIMEVERES

L'arrêt Primevères a été dégradé



Le 08 octobre : Arrêt De Gaulle

La vitre de l'abri bus a été cassée.

Le 17 décembre : Arrêt Palais des Congrès

Le poteau a été couché



2.3.2 Vandalisme à bord



Des dégradations diverses ont été constatées durant l'année, en particulier sur la ligne 10 et la ligne 16.

2.3.3 Incident voyageur

Le 20 novembre : Malaise à l'arrêt GARE

Une personne a fait un malaise sur la voie de bus à l'arrêt GARE. Deux conducteurs du réseau Côte&Bus ont prodigué les 1^{er} soins et attendant les secours. Un troisième conducteur a mis son véhicule en protection entre la victime et la chaussée.

2.4 Mise en accessibilité du réseau

Des travaux de mise en accessibilité sur les arrêts De Lattre, Rolin, Clair Matin, Pétasse, Gendarmerie et Funérarium ont été réalisés en 2020.



Un conducteur a suivi la formation « favoriser l'accessibilité PMR au transport public », portant ainsi à **100% le personnel Keolis Beaune formé.**

Cette formation a été administrée par l'Institut de Formation Keolis.

Programme de formation

> Fiche Formation

KEOLIS
INSTITUT

Favoriser l'accessibilité PMR dans l'urbain – 04PMR

Public

Conducteur urbain

Objectifs

- ▶ Sensibiliser les conducteurs de bus au thème du handicap
- ▶ Savoir utiliser le matériel réservé au transport des personnes en fauteuil roulant (rampe)

Thèmes abordés

■ Environnement du métier :

- Loi de février 2005 sur l'accessibilité Sensibilisation au handicap
- Les divers types de handicaps : moteur, sensoriel, physique ou mental
- Relation commerciale : accueil, prise en compte du client, personnalisation de la relation-client

■ Prise en charge et dépose :

- Mise à quai adaptée pour une accessibilité optimale
- Utilisation de la rampe d'accès du véhicule

Infos +

■ Intervenant :

Christophe RAIMBAULT

■ Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Mises en situation Exercices sur Bus

■ Liste des matériels et moyens utilisés :

Supports power point Fauteuil roulant Bus

■ Appréciation des résultats :

Evaluation à chaud

■ Pré-requis : Aucun

2.5 Les kilomètres parcourus réseau Côte&Bus

De janvier à décembre 2020, le réseau Côte&Bus a généré la production de **484 667 kilomètres** commerciaux et haut-le-pied (hors kilomètres techniques).

Cela représente une baisse significative par rapport à l'année précédente (-75 825 km vs 2019, soit -13,5%), essentiellement dû aux modifications d'Offre durant le 1^{er} confinement (- 44 078 km), à la baisse des réservations TAD pendant cette crise sanitaire (- 25 621 km).

Détail des kilomètres parcourus :

Kilomètres parcourus en propre (lignes urbaines)

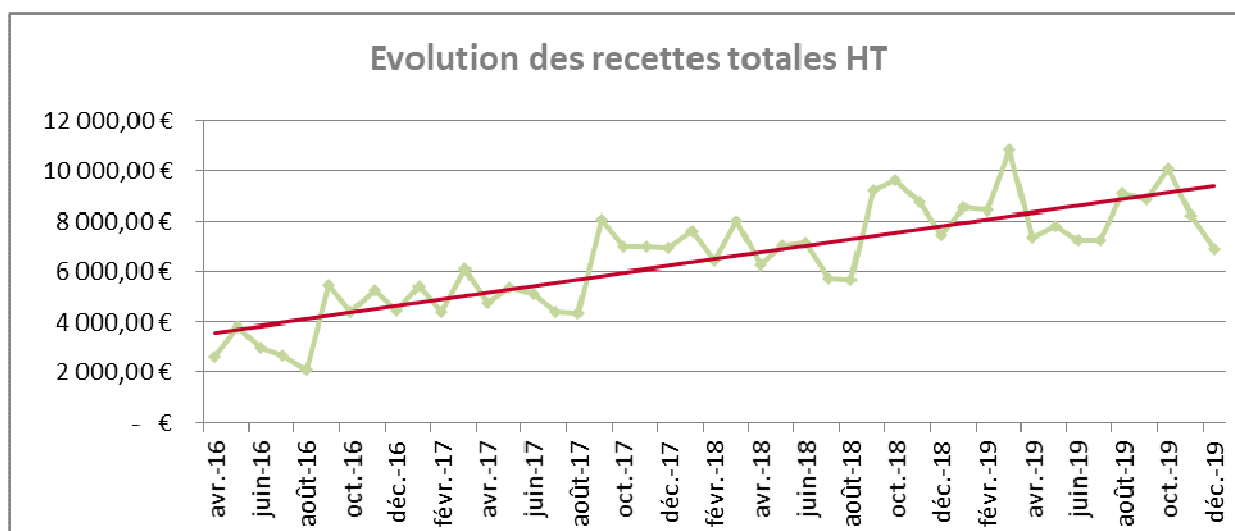
Kilomètres en propre	Cumul à fin déc-20		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 1	65 044	4 504	69 548
Ligne 2	81 493	7 290	88 783
Ligne 3	28 558	1 557	30 115
Ligne 4	16 373	6 025	22 398
Ligne 5	11 059	6 794	17 853
TAD	829	1 211	2 040
Total lignes urbaines	203 356	27 381	230 737

Kilomètres sous-traités (lignes interurbaines)

Kilomètres sous-traités	Cumul à fin déc-20		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 10	16 851	2 432	19 283
Ligne 12	18 384	1 686	20 070
Ligne 14	21 847	11 939	33 786
Ligne 16	16 451	2 934	19 385
Ligne 20	86 471	32 340	118 811
TAD	18 113	24 482	42 595
Total lignes interurbaines	178 117	75 813	253 930

2.6 Les Recettes

Titres	Tarif TTC	Quantités vendues	Recettes mensualisées TTC	Recettes mensualisées HT (TVA à 10%)
Ticket Unité	1,00 €	14 955	14 955,00 €	13 595,45 €
Ticket Unité (interurbain)	1,00 €	3 412	3 412,00 €	3 101,82 €
Ticket Journée	3,00 €	0	- €	- €
Carnet de 10 PT	8,00 €	195	1 560,00 €	1 418,18 €
Carnet de 10 TR	4,00 €	714	2 856,00 €	2 596,36 €
Tickets réduits (groupe)	0,40 €	780	312,00 €	283,64 €
Abonnement mensuel Adulte PT	20,00 €	218	4 360,00 €	3 963,64 €
Abonnement annuel Adulte PT	200,00 €	571	9 518,00 €	8 652,73 €
Abonnement Jeune mensuel	10,00 €	707	7 070,00 €	6 427,27 €
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant	100,00 €	4 098	34 151,00 €	31 046,36 €
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant	70,00 €	1 139	6 644,00 €	6 040,00 €
Abonnement mensuel Solidaire	10,00 €	73	730,00 €	663,64 €
Abonnement annuel Solidaire	100,00 €	35	291,00 €	264,55 €
Abonnement mensuel Senior	10,00 €	52	520,00 €	472,73 €
Abonnement annuel Senior	100,00 €	35	292,50 €	265,91 €
Duplicata	5,00 €	18	90,00 €	81,82 €
Recettes PV			724,00 €	724,00 €
TOTAL			87 485,50 €	79 598,09 €





Crise sanitaire oblige, les recettes 2020 sont en baisse pour la 1^{ère} fois depuis le début de la DSP (année 2016). Elles chutent à **79 598€** (hors compensations Avenant 6), soit – **20% par rapport à 2019**.

Les résultats varient en fonction du type de produit vendu :

1. Une baisse très significative pour les produits Occasionnels et la clientèle Sénior :

- -35% sur les tickets vendus à l'unité à bord,
- -50% pour les carnets de 10 tickets tarif normal,
- -54% pour les abonnements mensuels Sénior.

2. Une baisse contenue pour nos abonnés scolaires et adultes :

- -12% sur les ventes des abonnements Jeunes annuels,
- -17% sur les abonnements Jeunes mensuels,
- -19% sur les carnets de 10 tickets tarif réduit,
- -18% pour les abonnements mensuels domicile/travail.

3. Une progression des produits « Solidaire » :

- +62% pour les abonnements mensuels Solidaire,
- +30% pour les abonnements annuels Solidaire.

En tenant compte des mesures décidées par la communauté d'agglomération Beaune Côte Sud avec l'Avenant 6, le niveau de recette atteint 100 880€, soit le niveau de 2019.

Par comparaison, les prévisions de recette contractuelles 2020 étaient établies à 112 097€, **soit un résultat en baisse de 10% par rapport à l'objectif fixé.**

2.7 Les voyages

Le nombre annuel de voyages sur l'ensemble du réseau Côte&Bus (lignes urbaines, lignes interurbaines et TAD) atteint, pour l'année 2020, **389 690 voyages**.

Titres	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Ticket Unité	1,05	14 955	15 703
Ticket Unité (interurbain)	1,05	3 412	3 583
Ticket Journée	4	0	0
Carnet de 10 PT	10,5	195	2 048
Carnet de 10 TR	10,5	714	7 497
Tickets réduits (groupe)	1	780	780
Abonnement mensuel Adulte PT	40	218	8 720
Abonnement annuel Adulte PT	400	571	19 032
Abonnement Jeune mensuel 10 €	40	707	28 280
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant 100€	400	4 098	136 465
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant 70 €	400	1 139	37 928
Abonnement mensuel Solidaire	40	73	2 920
Abonnement annuel Solidaire	400	35	1 167
Abonnement mensuel Senior	40	52	2 080
Abonnement annuel Senior	400	35	1 167
Duplicata			0
Sous-Total Voyages titres Côte&Bus			267 370
Voyages comptables issus des ventes de Cartes Scolaires CABCS			
Titres	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Cartes scolaires Janvier 2020 - Juin 2020	120	594	71 280
Cartes scolaires Septembre 2020 - Déc. 2020	80	638	51 040
Sous-Total voyages Cartes scolaires			122 320
Voyages totaux réseau Côte&Bus			389 690



2.7.1 Voyages issus des ventes de titres Côte&Bus

Les voyages comptables, calculés sur la base des ventes par titre, sont en recul de -13 % par rapport à 2020.

Logiquement, le 1^{er} confinement a lourdement diminué le volume des déplacements, toutes catégories de clientèle confondues.

Lors du déconfinement du printemps, la fréquentation est repartie en hausse mais de façons très progressive jusqu'à la fin de l'été.

A partir de la rentrée de septembre, le niveau est resté stable à un niveau légèrement inférieur au niveau de début mars 2020, compte tenu notamment du temps de présence alterné des élèves des lycées, et de l'augmentation du télétravail.

2.7.2 Voyages issus des ventes de cartes scolaires CABCS

Les cartes scolaires délivrées par la Communauté d'Agglomération permettent aux jeunes habitants hors Beaune d'utiliser les lignes régulières Côte&Bus (10, 12, 14, 16 ou 20) dans la limite d'un aller-retour par jour scolaire.

Le nombre de cartes scolaires avait chuté à la rentrée de septembre 2016 du fait de l'instauration de frais de confection des cartes. Auparavant gratuite, ces cartes valent aujourd'hui 30€ pour l'année.

Toutefois, l'année scolaire 2020 – 2021 échappe à cette tendance avec une hausse de 7,4% :

- 2017 – 2018 : 650 cartes
- 2018 – 2019 : 614 cartes
- 2019 – 2020 : 594 cartes
- 2020 – 2021 : 638 cartes

3. Les moyens humains mis en œuvre

3.1 Le personnel

Organisation générale

Au 31 Décembre 2020, Keolis Beaune compte 12 salariés pour 12 ETP (Effectif Temps Plein).

- 10 conducteurs, dont 3 fonctionnaires en détachement
- 1 agent d'exploitation polyvalent
- 1 agent d'accueil

La responsable d'exploitation, Charlène AMBRIGOT, et le directeur, Jérôme SUCKERDOFF, sont mis à disposition par le Groupe Keolis.

Keolis Beaune assure en propre l'exploitation des lignes urbaines et sous-traite l'exploitation des lignes interurbaines et du TAD extérieur à Beaune. L'effectif de KVS pour assurer ce service se monte à 11 conducteurs à temps partiel.

L'appui du groupe Keolis

Keolis Beaune est une filiale du groupe Keolis. Keolis Beaune est rattachée à la Direction Régionale Keolis Sud-Est et au Secteur Bourgogne.

Dans le cadre d'une convention d'assistance technique, Keolis Beaune bénéficie de l'expertise technique de salariés Keolis SA :

- La Directrice du Secteur Bourgogne : Estelle BOUTON
- Une contrôleuse de gestion : Valérie VICENTE
- Une comptable : Romain DELORME
- Un gestionnaire paie : Kevin DEGRANGE
- Un expert technique et maintenance : Xavier BOURJON
- Une responsable des ressources humaines : Laure JANOLIN
- Une responsable sécurité : Jane PROKOP
- Une responsable marketing secteur : Carole CHAUVET

Par ailleurs, Keolis Beaune bénéficie de l'expertise métier des experts de la Direction Régionale Sud-Est en termes de Marketing, Méthodes Exploitation, Informatique et Systèmes d'information, Achats / Parc / Maintenance etc...

Entrées, sorties et renforts

Messieurs Frédéric GAGNARD et Jean Paul FERNIAL ont fait valoir leurs droits à la retraite, laissant place à Mesdames Stéphanie GIBOULOT et Laurence GILLOT



En revanche l'équipe a été renforcée par 2 CDD pour pallier l'absence d'une salariée en accident du travail et assurer des remplacements durant les congés.

Quelques chiffres

- Moyenne d'âge : 48 ans pour l'ensemble du personnel, 51 ans pour les conducteurs.
- 33 % des salariés ont plus de 55 ans et 41,67 % sont des femmes, toutes catégories de personnels confondus.
- 1552 heures d'absence ont été dénombrées pour maladie. Ce chiffre très important est essentiellement composé des arrêts dérogatoires pour personnes à risque du COVID et des arrêts pour garde d'enfant lors du 1^{er} confinement.
- Il n'y a pas eu d'accident du travail.
- 1 salarié en CDI bénéficie de la reconnaissance de travailleur handicapé.



3.2 La formation

Pour l'année 2020 les dépenses de formations professionnelles (dont salaires) s'élèvent à 4861 € HT (hors versement des contributions légales et taxes d'apprentissage), soit 1.5 % de la masse salariale.

5 salariés ont bénéficié d'une formation pour un total de 91 heures.

Les formations dispensées en 2020 sont :

- FCO VOYAGEURS (2 salariés)
- Favoriser l'accessibilité PMR dans l'urbain (1 salarié)
- Santé, Sécurité et Conditions de Travail pour les membres du CSE (2 salariés)

Notons que cette année encore, une attention particulière a été portée sur l'accueil des PMR.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Schéma d'Accessibilité de la Collectivité au sein duquel Keolis s'est engagé à former l'ensemble des salariés affectés au réseau Côte&Bus.

3.3 Les relations avec les Instances Représentatives du Personnel

Un dialogue régulier entre la direction et les représentants du personnel permet de nombreux échanges au sein de l'entreprise.

Toutefois, les différentes restrictions sanitaires mise en place cette année, et les modifications d'organisation nécessaires pour les respecter, n'ont pas permis la tenue des IRP aux fréquences voulues.

3.4 La motivation du personnel

Durant l'année 2020, la direction a pris plusieurs mesures afin de valoriser et de récompenser les efforts des salariés:

- Augmentation de 0,95 % de la valeur du point
- Mise en place d'un Accord d'Intéressement pour les Salariés
- Prime qualité
- Prime MACRON
- Attribution d'un forfait de 50 € Net pour le nettoyage des tenues
- Bons achats de fin d'année
- Prime exceptionnelle
- Chocolats pour les fêtes de fin d'année

4. Le matériel roulant

4.1 Renouvellement

Il n'y a pas eu de renouvellement de véhicule cette année. Un car IVECO RECREO est sorti du parc pour revenir au nombre prévu par le plan de parc contractuel.

Pour rappel, 7 cars ont été renouvelé en 2019 pour rajeunir le parc Interurbain Côte&Bus.



4.2 Etat du parc

Le parc urbain est donc composé de 7 véhicules comme prévu au plan de parc contractuel.

- 4 autobus : 3 Volvo 7700 et 1 Citaro
- 4 minibus : 2 City 21, 1 Véhixel, 1 Cytios

Le parc interurbain est composé de :

- 11 autocars dont 1 réserve
- 4 trafics (pour les transports à la demande)

4.3 Age du parc

L'âge moyen du parc Côte&Bus, au 31 décembre 2020 est de 9,9 ans :

- 10,4 ans pour les véhicules urbains (Keolis Beaune)
- 9,5 ans pour les véhicules interurbains (KVS)

4.4 Caractéristiques

Parc Keolis Beaune	Type de véhicule	Marque / Type	Mise en service	Clim	PMR	Age au 31/12/2020
Urbain	Bus standard	VOLVO/7700	10/05/2010	O	O	10,65
	Bus standard	VOLVO/7700	25/06/2008	O	O	12,53
	Bus standard	VOLVO/7700	05/12/2006	O	O	14,08
	Bus standard	CITARO	24/04/2008	O	O	12,7
	Minibus	FIAT CITY 21	01/04/2016	O	O	4,75
	Minibus	FIAT CITY 21	01/04/2016	O	O	7,75
	Minibus	VEHIXEL/CYTIOS 4	14/06/2010	O	O	10,56
	Minibus	CYTIOS 3	22/06/2007	O	O	13,54
Moyenne d'âge véhicules urbains						10,44
Parc KVS	Autocar Standard	MERCEDES/INTOURO	16/08/2016	O	O	4,38
	Autocar Standard	MERCEDES/INTOURO	16/08/2016	O	O	4,38
	Autocar Standard	IVECO CROSSWAY	07/09/2016	O	O	4,32
	Autocar Standard	IVECO CROSSWAY	07/09/2016	O	O	4,32
	Autocar Standard	RENAULT RECREO	03/01/2006	N	N	15
	Autocar Standard	IRISBUS RECREO	20/10/2006	N	N	14,21
	Autocar Standard	IVECO CROSSWAY	12/06/2008	N	N	12,56
	Autocar Standard	IRISBUS RECREO	20/06/2006	N	N	14,21
	Autocar Standard	IVECO CROSSWAY	25/07/2008	N	N	12,44
	Autocar Standard	MERCEDES/INTOURO	26/08/2008	N	N	12,36
	Midicar	OTOKAR NAVIGO	06/01/2015	N	O	5,99
TAD	Minicar	RENAULT TRAFIC	23/06/2016	O	N	
	Minicar	RENAULT TRAFIC	23/06/2016	O	N	
	Minicar	RENAULT TRAFIC	20/02/2012	N	N	
	Minicar	RENAULT TRAFIC	01/12/2011	N	O	
Moyenne d'âge véhicules interurbains						9,5

4.5 Programme du renouvellement de la sellerie



Démarré en novembre 2020, notre programme prévoit le remplacement de l'ensemble des selleries des véhicules urbains sur les 6 prochains mois.

5. Le contrôle - fraude

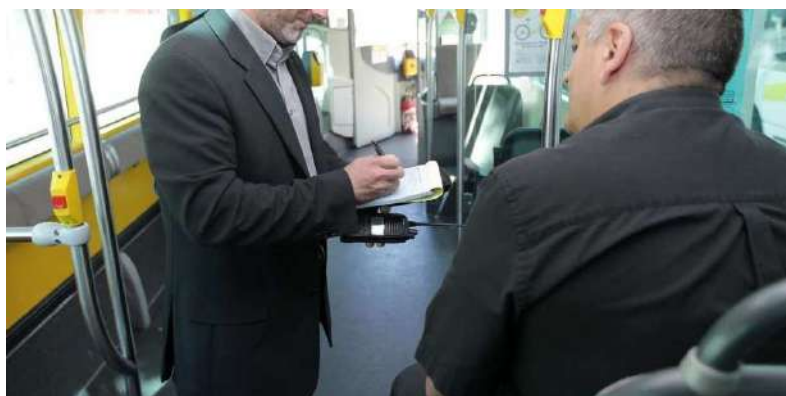
5.1 Les contrôles Côte &Bus

Cinq personnes sont maintenant habilitées à faire des contrôles sur le réseau :

- 2 conducteurs
- L'agent d'exploitation polyvalent
- Le Directeur
- La Responsable d'exploitation.

Compte tenu des variations très importantes de la fréquentation lors des phases successives de restrictions sanitaires, très peu d'opérations de contrôles ont été effectuées.

Au total 66 PV ont été dressés en 2020, soit une baisse de 60 % par rapport à 2019.



Le traitement de ces derniers se compose de la façon suivante :

- 4 PV ont été annulés suite à tes réclamations fondées,
- 16 PV ont bénéficié de l'opération Troc'it,
- 37 PV ont été payés,
- 9 PV sont restés impayés malgré nos relances et ont été transférés au Trésor Public.

5.2 Les contrôles COVID

Pour garantir la bonne application des gestes barrières et du port du masque à bord, nous avons procédé à des contrôles spécifiques tout au long de l'année.

Ces contrôles se voulaient bienveillants, mais efficaces. En effet, un rappel sur les obligations de chacun et une distribution de masque ont accompagné les rares fautifs pris à défaut.

5.3 L'opération Troc'it

L'opération Troc'it est une action de lutte contre la fraude initiée par le Groupe Keolis. L'objectif est d'inciter les contrevenants à détenir un titre de transport et de transformer les fraudeurs en clients.

Cette action est menée sur le réseau Côte &Bus tout au long de l'année. Le contrevenant peut ainsi bénéficier de l'annulation de sa contravention en échange de l'achat d'un abonnement annuel.

16 personnes ont accepté l'opération Troc'it et ont ainsi régularisé leur situation.

Pour bien informer notre clientèle de l'existence de cette alternative, le courrier suivant est systématiquement envoyé à tout client pris en situation de fraude :



XXX

XXX

XXX

Procès-verbal n° XXX

lundi 8 avril 2019

Madame, Monsieur,

Le **11 Septembre 2018** à **16H20** sur la **ligne N°2**, votre enfant **XXXX XXXX** s'est vu dresser un procès verbal par nos agents assermentés.

Un exemplaire de ce procès verbal lui a été remis d'un montant de **XX euros**.

En cas d'oubli de carte (et si valide), se présenter en agence sous **8 jours** pour vous acquitter de frais de dossier minorés d'une valeur de **8 euros**.

Vous pouvez régulariser votre situation dans les 8 jours :

- en envoyant un chèque à l'ordre de KEOLIS BEAUNE à l'adresse suivante : KEOLIS BEAUNE Service recouvrement – 24 B rue Richard - 21200 BEAUNE
- en vous présentant à l'**Espace Côte&Bus** situé en Gare SNCF de Beaune, Avenue du 8 septembre aux horaires d'ouverture suivants :
Mardi – Mercredi - Jeudi : 9h30 – 12h30 / 14h – 18h
Vendredi : 9h30 – 18h
Samedi : 9h – 12h

Tél : 03.80.21.85.09

Opération Troc'it !

A titre exceptionnel, ce procès-verbal sera annulé en cas d'achat, pour votre enfant, d'un abonnement annuel, dans un délai de 8 jours et incluant le mois en cours.

Nous tenons à vous informer que vous bénéficiez d'un délai de 8 jours, à compter de la réception de ce courrier, pour régulariser votre situation.

Passé ce délai, le montant du procès-verbal sera **majoré de XX €** pour frais de dossier.

Dans l'attente de votre règlement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le service Prévention Contrôle Voyageurs

PS : veuillez ne pas tenir compte de ce courrier si entre temps vous avez régularisé votre situation.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la « loi informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à KEOLIS BEAUNE 24b rue Richard 21200 BEAUNE

A découper et à joindre à votre règlement

--->-----

Référence à rappeler.

Nom : XXXX

Prénom : XXXX

N° de PV: XXXX

6. L'information Voyageurs

6.1 Les documents de rentrée

Août Edition des supports horaires 2020-2021 : guide bus et fiches horaires

Août/septembre Diffusion : CABCS, mairies, Offices de tourisme, entreprises, CCI, établissements de santé, CCAS...



6.2 Un nouvel affichage aux arrêts

Le logiciel de production OKAPI utilisé par Keolis permet d'éditer directement les fiches poteaux avec les horaires de passage aux arrêts. Ce travail a été réalisé pour la mise à jour de l'affichage des horaires à la rentrée.

2 Direction Collège Monge														Arrêt Gare
Horaires valables du 3 septembre 2018 au 1 septembre 2019														
Lundi à vendredi - Période scolaire														
6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h		
10	10	40	52	40	10	11	40	52	45	07	13			
25	40					43	40			40				
Lundi à vendredi - Vacances scolaires														
6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h		
30	40	42	52	52	52	52	52	52	52	45	07	13		
Samedi - Toute l'année														
6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h		
	10	12	14	16	18									
Notes :														



6.3 Son horaire à l'arrêt sur son smartphone

Le SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs) installé à bord des bus offre la possibilité aux voyageurs d'être informés en temps réel du passage des prochains bus au point d'arrêt.

Tous les arrêts Côte&Bus ont été équipés d'un QR CODE donnant accès à ces informations directement depuis son smartphone.



6.4 Accès au réseau facilité

6.4.1. Le renouvellement d'abonnement à distance

Une communication spécifique est faite chaque année début juillet grâce à l'envoi d'un mailing à l'ensemble des abonnés Jeunes pour promouvoir le renouvellement d'abonnement à distance.

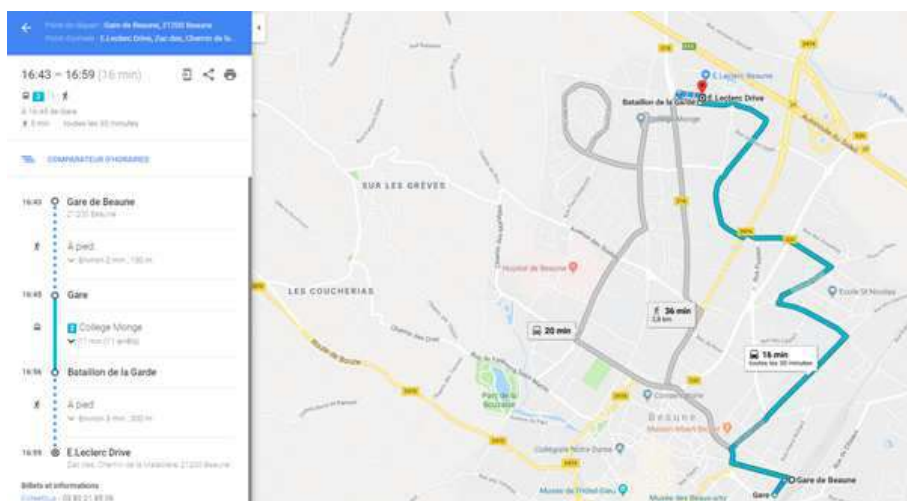


Ce service rencontre un vrai succès. Combiné au prélèvement automatique gratuit, il permet de lisser la confection des abonnements Jeunes sur l'été et baisse ainsi considérablement le temps d'attente en agence sur la période de rentrée scolaire. Malgré le contexte sanitaire difficile, et la baisse du nombre d'abonnement, le taux de retour était très favorable à plus de 35%.

6.4.2. L'accès au réseau depuis Google Maps

Keolis Beaune a travaillé avec Google Transit afin d'intégrer les horaires théoriques du réseau Côte&Bus dans leur calculateur d'itinéraires intégré à Google Maps. Cette fonctionnalité est disponible grâce au logiciel d'exploitation Okapi, développé par le Groupe Keolis. Cet outil permet de construire la topologie complète d'une ligne, d'intégrer les horaires de passage à chaque point d'arrêt et d'autres informations générales liées à la ligne (calendrier de fonctionnement, tracé, tarif etc.) L'ensemble de ces données est ensuite exporté sous format GTFS et intégré à Google Maps.

Intégration du réseau Côte&Bus dans le calculateur d'itinéraires intégré à Google Maps : tracés, horaires, tarif paramétré dans la recherche d'itinéraire en transport en commun.



Beaune est une ville avec une attractivité touristique importante. Google Maps est le 1er calculateur d'itinéraire et c'est un outil intuitif pour toute clientèle de passage.

La présence des arrêts Côte&Bus dans Google Maps est valorisée sur la page d'accueil du site web www.coteetbus.fr



7. La dynamique commerciale

7.1 La participation active de Côte&Bus à la vie de l'agglomération

7.1.1 Les réunions de quartier

Keolis Beaune répond toujours présent à ces réunions qui sont l'occasion d'avoir des échanges constructifs sur le réseau.

Janvier	Réunion de quartier Gare
Février	Réunion de quartier Les Vignes Rouges
Septembre	Réunion de quartier Blanches Fleurs
Octobre	Réunion de quartier des Ares Cautains
Décembre	Réunion de Quartier Challanges



7.1.2 Les actions de prospection

Keolis Beaune participe activement chaque année aux événements propices à assurer la promotion du réseau. Malheureusement, l'ensemble des manifestations prévues en 2020 ont été annulées suite aux restrictions sanitaires. Seule l'opération ci-dessous a pu être maintenue.

Opération nouveaux arrivants :

Déploiement tout au long de l'année d'un process d'accueil des nouveaux arrivants de la CABCS habitant dans une commune desservie par une ligne régulière Côte&Bus.

Ceux-ci sont invités à essayer gratuitement le réseau (1 aller/retour offert par personne).

- ✎ Achat d'un fichier mensuel "nouveaux arrivants" auprès de La Poste.
- ✎ Envoi systématique d'un courrier personnalisé en fonction de leur lieu d'habitation : **600 exemplaires** envoyés en 2019 !
- ✎ Création d'un espace dédié sur le site Web www.coteetbus.fr

Votre réseau Côte&Bus



1 aller/retour gratuit pour découvrir et tester les lignes Côte&Bus !

Nous vous souhaitons la bienvenue !

Pour vos déplacements occasionnels ou réguliers, pensez aux lignes du réseau Côte&Bus ouvertes à tous !

Nous sommes heureux de vous faire parvenir notre offre d'essai réservée aux nouveaux arrivants : Un aller/retour gratuit pour découvrir et tester les lignes Côte&Bus !

Pour bénéficier de cette offre, 3 possibilités :

1 Rendez-vous sur notre site internet www.coteetbus.fr rubrique **CONTACTEZ-NOUS** puis **NOUVEAUX ARRIVANTS** et complétez le formulaire

2 Remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le à : Keolis Beaune Réseau Côte&Bus 24B rue Richard 21200 BEAUNE

3 Ou rendez-vous directement, avec ce courrier, à l'Espace Côte&Bus en Gare SNCF de Beaune

Nous vous souhaitons une bonne installation et sommes à votre disposition pour toute information. Nous serons heureux de vous accueillir à l'Espace Côte&Bus situé dans le hall de la Gare SNCF de Beaune.

Formulaire à remplir

Nom _____

Prénom _____

Nouvelle adresse _____

Code Postal et ville _____

N° de téléphone _____

Email _____

Espace Côte&Bus
Gare SNCF de Beaune
Tél 03 80 21 85 09
www.coteetbus.fr
coteetbus@keolis.com

Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi, jeudi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi : 9h30 - 18h
Samedi : 9h - 12h

Rapport Annuel 2020 – DSP Transport – Réseau Côte&Bus – Keolis Beaune

7.2 Les opérations de communication

Les opérations de communication sont essentielles pour faire connaître le réseau et développer la fréquentation. Keolis Beaune a mené aussi bien des actions de conquête que des actions de reconnaissance vis-à-vis de la clientèle actuelle.

Janvier

Rencontre avec le Bien Public

BEAUNE PORTRAIT

Jérôme Suckerhoff, nouveau directeur de Keolis Beaune

Jérôme Suckerhoff est le nouveau directeur de l'antenne beaunoise de Keolis. Dans la capitale des vins de Bourgogne, l'entreprise exploite, pour le compte de la communauté d'agglomération Beaune Côte & Sud, le réseau urbain et interurbain de transports en commun. « Nous tournons avec dix bus et mini-bus pour le secteur urbain, et avec huit cars pour l'interurbain. Nous avons aussi une vingtaine de conducteurs au total », synthétise Jérôme Suckerhoff. L'homme de 44 ans, originaire d'Arras (Pas-de-Calais), a démarré sa carrière en Loire-Atlantique dans la grande distribution en tant que responsable de secteur pour des magasins spécialisés en électroménager ou dans la vente de jouets.



Jérôme Suckerhoff est directeur de Keolis Beaune depuis juillet 2019. Photo: LBP/Thibaut SIMONNET Photo: Le Bien Public.

Jérôme Suckerhoff a ensuite rejoint la Bourgogne et est entré à la SNCF : « J'ai notamment travaillé dans la partie exploitation des trains express régionaux (TER, ndlr). Je suis resté une quinzaine d'années au total, mais, à un moment donné, je cherchais un nouvel élan. » Celui qui connaît bien le milieu des transports est arrivé dans la « petite filiale » beaunoise en juillet 2019 en remplacement de Nolwenn Dufay. « Il y a un

côté très familial, on s'intègre très facilement ici. J'ai finalement trouvé ce que j'étais venu chercher : la variété des missions et un circuit court dans les décisions. »

Une des missions immédiates du nouveau directeur sera de redynamiser le transport à la demande zonal. « C'est un service utile destiné aux personnes fragiles et isolées. Pour toutes les communes non desservies par une ligne régulière, un service de transport sur réservation est mis en place. Il permet aux habitants de ces communes de les acheminer jusqu'à Nolay, Beaune ou Chagny. C'est une offre emblématique du transport public mais le paradoxe c'est qu'il est très peu utilisé et connu par les habitants. » ■

par T. S.

Septembre

Distribution d'agenda et de goodies « Côte&Bus »



Décembre

Opération Joyeux Noël sur le réseau : La Navette de la ligne 3 permettant de desservir les Commerçants du centre-ville est gratuite du 1er au 24 décembre.

La société Keolis Beaune lance l'opération "Faites vos courses de Noël en centre-ville". « Nous offrons la gratuité sur la ligne 3 du réseau Côte & Bus jusqu'au 24 décembre inclus, afin de permettre à tous d'accéder aux commerces du centre-ville en toute tranquillité. Des opérations de distribution de chocolats et goodies (agenda 2021) seront également organisées sur cette ligne », annonce le directeur de Keolis Beaune, Jérôme Suckerhoff. Pour rappel, la ligne 3 offre huit allers-retours en semaine (de 9 à 17 heures) et quatre allers-retours le samedi matin (de 08 heures à 11 h 30) et dessert 19 arrêts à Beaune dont 4 en centre-ville (Tribunal, Place Carnot, Hospices et Maufoux).




Avec Côte&Bus, venez faire vos courses de Noël en centre-ville !

3 arrêts dans le centre historique :

- Tribunal
- Place Carnot
- Hospices

Navette ligne 3 GRATUITE
du 1er au 24 décembre

Tél 03 80 21 85 09
www.coteetbus.fr

Côte&Bus KEOLIS BEAUNE
Beaune Côte-Sud
communauté d'agglomération
www.beaunecotesud.com

7.3 Les partenariats

Keolis Beaune s'affiche comme un partenaire aux côtés de l'agglomération.

Office du sport



Magazine municipal de Beaune



Campagne Resto du Cœur



8. Participation aux rendez-vous mobilité

Keolis Beaune a participé à différentes manifestations en lien avec le transport.

8.1 Expérimentation avec un car électrique

L'essai s'est déroulé en présence du Vice-Président Transport Xavier COSTE, de la Responsable Mobilité au sein du CABCS Anais PIGNET et de Keolis Beaune.

Le parcours a duré environ 40 minutes, principalement sur le centre-ville.



8.2 Rencontre avec le service Transport de la CABCS sur les Motorisations Alternatives

Monsieur Bruno LAPEYRIE, directeur du centre d'Excellence Energie de KEOLIS, a réalisé une présentation sur les différentes solutions de motorisations alternatives.



8.3 Bus d'Or 2020

KEOLIS Beaune a participé à l'édition 2020 des Bus d'Or. Ce concours, organisé par l'UTP, permet aux conducteurs des réseaux de bus Urbains de se mesurer au cours d'épreuves destinées à évaluer leur habilité, leurs réflexes, leur sens du service et de l'adaptation de leur conduite au développement durable.

Géraldine GUERRET a représenté le réseau Côte&Bus.
Bravo pour sa très honorable 19^{ème} place !



9. Intéressement scolaire

L'article 10.1 du Contrat de Délégation de Service Public prévoit que la contribution financière forfaitaire versée au délégataire puisse être majorée d'un intéressement de 300€/ an par élève transporté hors Beaune, au-delà d'un effectif de 200 élèves. Le nombre d'élèves transportés étant apprécié au nombre de titres « scolaires 1 aller-retour » délivrés par l'Autorité Organisatrice.

Calcul de l'intéressement scolaire 2020-2021 : 131 400 €

	Nombre de cartes délivrées pour la période de septembre 2020 à juin 2021.
Nombre de cartes	638
Application règle du 201 ^{ème}	200
Base de l'intéressement	438
Rémunération / carte	300€
Intéressement	131 400€

Le nombre de carte scolaire est en hausse (-7,4 % par rapport à l'année 2019-2020)



La qualité

Le contrat prévoit un Intéressement qualité calculé sur des critères de performances définis dans l'annexe 8 de la convention. L'atteinte du niveau d'exigence qualité est associée à un niveau de bonus / malus.

Le bilan 2020 : bonus de 12 000€

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Moyenne	Niveau de conformité appliqué	Estimation
LA PONCTUALITE							
LA PONCTUALITE EN HEURES CREUSES	95%	95%	85%	85%	98%	Entre 90 et 95% des heures de pointe ou moins de 95% des courses en heures creuses	0 €
LA PONCTUALITE EN HEURES DE POINTE	93%	85%	98%	100%	92%		
LA PROPRETE							
AU DEPOT	95%	95%	87%	100%	91%	Entre 90 et 95 % des véhicules en sortie de dépôt et plus de 90% des véhicules en ligne	-4 000 €
EN LIGNE	85%	100%	100%	95%	86%		
L'INFORMATION*							
POINTS D'ARRET	98%	100%	93%	90%	94%	Plus de 95% des observations	0 €
AGENCE							
VEHICULES							
ACCUEIL							
APPELS TELEPHONIQUES	100%	100%	100%	100%	100%	Entre 90 et 95% des observations sur un sous critères	8000 €
AGENCE	100%	100%	100%	100%	100%		
CONDUCTEURS	100%	100%	100%	100%	100%		
REFUS TAD	100%	100%	100%	100%	100%	Moins de 2% de refus	8 000 €
						TOTAL	12 000 €

La ponctualité est en progression sur 2020 avec 98% des bus à l'heure en heures creuses, et 92% en heures de pointes.

Les résultats de l'information, de l'accueil et de la réalisation des TAD sont stables et sur un bon niveau.

A contrario, La propreté est en baisse. Elle est un critère important de la qualité perçue à bord. Un plan d'action est cours sur 2021 pour permettre un retour vers un niveau acceptable.

11. La santé et la sécurité au cœur des préoccupations de Keolis Beaune

11.1 Le projet d'entreprise continu Keolife

Le projet Keolife, initié depuis par le Groupe Keolis depuis 2013, vise à structurer et harmoniser les pratiques managériales en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences locales grâce à l'effet groupe. Cette organisation doit permettre de garantir l'efficacité et la performance attendues par les Autorités Organisatrices de Mobilité.

Déployé dans les 300 filiales de Keolis, le programme d'amélioration continue KeoLife s'articule autour de sept axes. Chaque axe est décliné en plusieurs thèmes pour lesquels des standards communs et des indicateurs de performance ont été établis par les filières métiers. Grâce à des outils d'autodiagnostic, chaque filiale peut évaluer son niveau et identifier ses points forts et ses marges de progrès, en fonction de sa performance et de son contexte local. KeoLife permet ainsi à chaque filiale de structurer sa démarche, de construire son plan d'actions et de mesurer ses progrès.

Keolis Beaune décline cette démarche au sein de la filiale.

LES 7 AXES DU PROGRAMME



11.2 Participation à la Keolife Week



Tous les ans Keolis organise une semaine « Keolife Week ». A cette occasion, les filiales organisent un ou plusieurs événements en lien avec les axes du programme Keolife.

Keolis Beaune a profité de l'occasion pour former l'ensemble de son personnel, conducteurs, agent commercial, encadrement, aux gestes 1^{er} secours. Cette formation a été dispensée par la Protection Civile de Côte d'Or.

A l'issue de ces échanges, un diplôme a été remis à l'ensemble des salariés.



11.3 Mesures Anti-COVID

Face à l'épidémie du COVID 19, les ministères en charge de la santé et du travail diffusent régulièrement des messages de prévention à l'attention du public, des voyageurs, des professionnels de santé, des salariés et des chefs d'entreprise et les adaptent à la situation de l'épidémie.

En entreprise, l'employeur est tenu d'actualiser son évaluation des risques afin de décider des mesures adaptées à la continuité de l'activité, prenant en compte les consignes sanitaires propres à garantir la santé des salariés.

Suite à la période de confinement instaurée par l'Etat du 17 mars au 11 mai 2020, de nouvelles mesures ont été prises pour faire face à la reprise d'activité liée au déconfinement.

Mesures d'Aménagement Bus et MiniBus

- Protection du poste de conduite : mise en place d'une protection souple permettant de séparer le conducteur.
- Distanciation Sociale à l'attention des voyageurs : mise en place d'affiches adhésives pour limiter le nombre de places assises.
- Affichage de communication autour du COVID : Geste Barrière, Port de masque obligatoire, distanciation. Un affichage particulier est prévu dans les MiniBus pour limiter l'accès à 10 personnes, et dans les Bus à 30 personnes.
Dans le cas où un client monte sans masque, le conducteur rappelle les règles oralement.
Dans le cas où le véhicule serait atteint sa capacité limite, le conducteur ne s'arrêter pas aux arrêts.
- Mesures sanitaires : Désinfection quotidienne des véhicules par le personnel, et désinfection hebdomadaire par l'entreprise de nettoyage.

Consignes pour les conducteurs

- Port du masque obligatoire dans les transports (Décret Gouvernemental).
- Nettoyage quotidien des véhicules avec produit virucide.
- Pulvérisateur ou brumisateuse professionnelle avec produit Virucide.
- Mise en place d'une dotation Conducteur :
 - 2 masques par jour.
 - Gants pour le nettoyage des véhicules et en mesure de protection lors de la réalisation d'une vente à bord.
 - Flacon de gel Hydro alcoolique (Rechargeable auprès de la direction).

Mesures pour le personnel sédentaire et aménagement des locaux

- **Consignes applicables à tout le personnel sédentaire :**
 - Port du masque Obligatoire si le respect de la distanciation (1m) n'est pas possible.
- **Bureau :**
 - Télétravail : dès lors que l'emploi le permet, le télétravail est privilégié.
 - Affichage des consignes Sanitaires sur les lieux de passages.
 - Dotation de masques à usage unique et lavables.
 - Limitation de l'accès aux bureaux aux stricts contacts ne pouvant se faire par téléphone.
 - Désinfection quotidienne des points de contact (poignées + clavier souris) avec des lingettes contenant un produit Virucide.
- **Agence commerciale :**
 - Installation de plexi pour protéger le comptoir « Accueil ».
 - Port du masque obligatoire pour le commercial et pour les clients.
 - Distribution de gel hydro alcoolique pour le personnel commercial.
 - Mise à disposition de gel hudro alcoolique pour la clientèle.
 - Affichage de communication autour du COVID : Geste Barrière, Port de masque obligatoire, distanciation.
 - Marquage au sol pour respecter la distanciation physique
 - Désinfection quotidienne des points de contact (poignées, clavier souris, TPE, etc.) avec des lingettes contenant un produit Virucide.

11.4 Prévention : début de la campagne de vaccination contre la grippe

Campagne gratuite de vaccination contre la grippe pour les salariés de Keolis Beaune.



12. Etudes et enquêtes

Un enquête montées / descentes sur l'ensemble des courses du réseau Côte&Bus a été réalisée en décembre 2020.

L'objectif est d'apprécier le niveau de fréquentation globale sur une reconstitution d'1 journée type de semaine :

- les montées à bord des voyageurs,
- les descentes des voyageurs,
- le taux de remplissage des véhicules après chaque redémarrage des bus

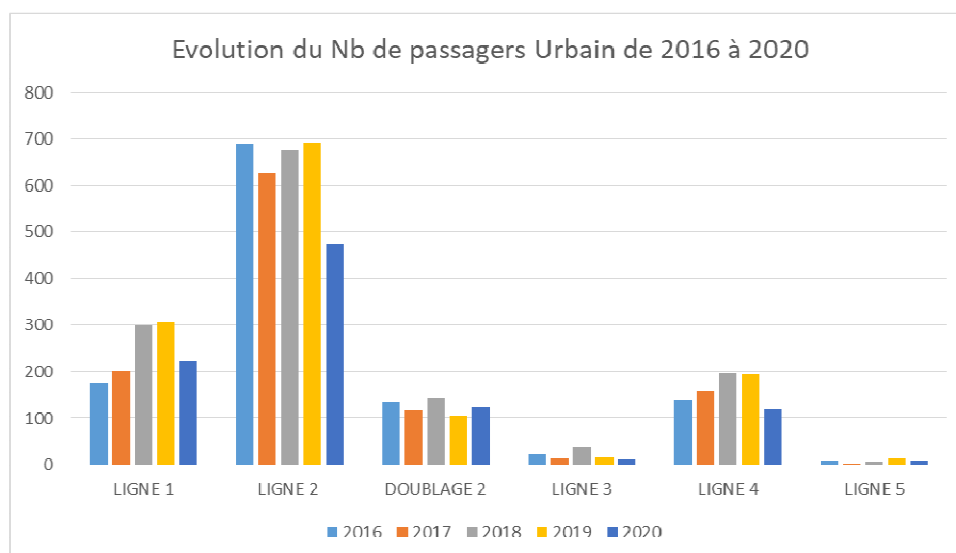
Les comptages se font par arrêt, par sens de ligne et par tranche horaire.

Elles ont porté sur l'ensemble des courses des lignes urbaines (1, 2, 3, 4 et 5) et interurbaine (10, 12, 14, 16 et 20).

La fréquentation globale est en forte baisse de -23% par rapport à 2019 avec 1875 passagers / jours transportés. L'impact de la crise sanitaire du COVID 19 est la principale cause.

La fréquentation des lignes urbaines souffrent plus que celle des lignes Interurbaines. 51 % des personnes transportées le sont sur les lignes urbaines.

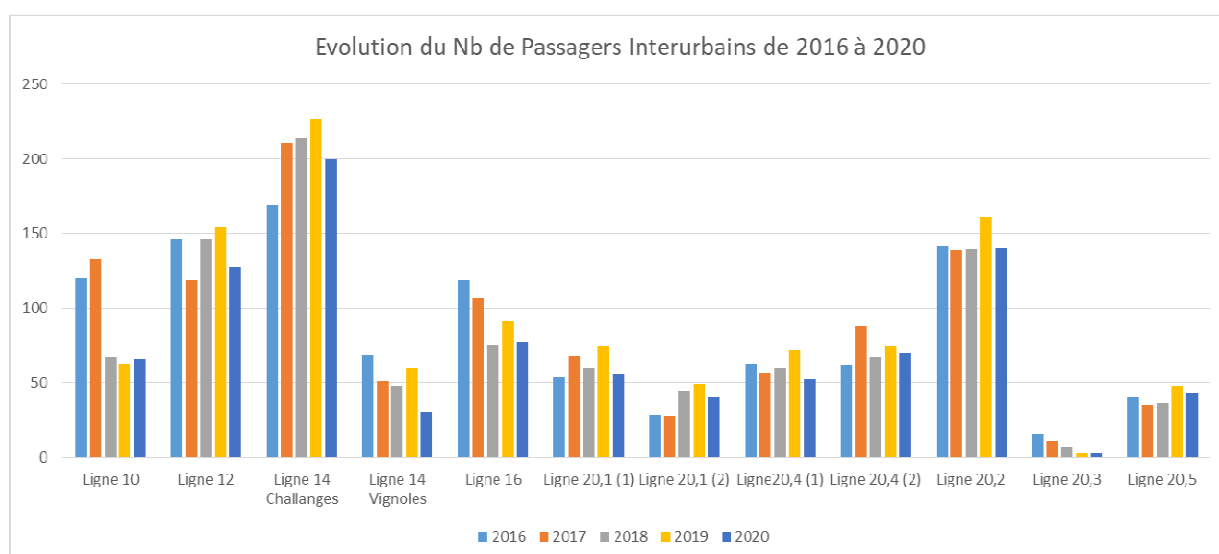
Les lignes urbaines :



- 965 voyages/jours sur les lignes 1 à 5 (TAD compris), en recul de 27% par rapport à l'année 2019.
- La ligne 2 représente 60% de la fréquentation quotidienne

Les lignes interurbaines :

- 910 voyages/jours sur les lignes 10 à 20 (TAD compris), en recul de 16% par rapport à l'année 2019.
- La ligne 20 et ses différentes variantes représentent 45 % de la fréquentation quotidienne.
- La ligne 10 est la seule ligne en progression (+4,7%).



13. Les données financières

13.1 Le compte d'exploitation

		Comptes	Réel 2020
1	ACHATS		75 411 €
	Carburant	602210 / 606130 / 606133	63 503 €
	Lubrifiants		0 €
	Pneumatiques	606840 / 615530	3 043 €
	Pièces		0 €
	Autres entretien	606850	697 €
	Billetterie	602240 / 602220	0 €
	Eau	606100	207 €
	Electricité	606121	2 596 €
	Equipement dépôt		0 €
	Fournitures Entretien	606300	4 891 €
	Fournitures Outillage		0 €
	Fourniture mobilier		0 €
	Fourniture matériel de bureau	606400	-1 510 €
	Fourniture Vêtements de Travail	606220	2 034 €
	Fournitures Lavage	615520	12 121 €
	Fourniture Bureau		0 €
	Autres achats		0 €
	Remboursement de TIPP	791810	-12 172 €
			0 €
2	SERVICES EXTERIEURS		1 008 640 €
21	Sous-Traitance Générale		805 940 €
	Sous-Traitance Lignes Urbaines	611100	805 940 €
	Sous-Traitance Taxis		0 €
	Sous-Traitance Scolaires		0 €
	Sous-Traitance services occasionnels		0 €
	Autres sous-traitance (à préciser)_report ST scolaire		0 €
22	Location (à détailler ci-dessous)		78 643 €
	Locations immobilières	613200 / 614000 / 613530 / 613520	65 824 €
	Location Mat Bureau		0 €
	Locations véhicules de service		0 €
	Location matériel roulant	613510 / 613515	12 819 €
	Location logiciel	651000	0 €
	Location autre (traitement déchets)		0 €
23	Entretien & Réparation (à détailler ci-dessous)		110 366 €
	Entretien Bâtiments & Terrains	615200 / 615560	-4 666 €
	Entretien Matériels de Bureau		0 €
	Entretien Mat & Outillage		0 €
	Entretien matériel roulant	615510/708880	101 931 €
	Maintenance matériels informatiques		1 650 €
	Maintenance logiciels informatiques	622300	11 451 €
	Entretien Autres : points d'arrêts		0 €
24	Primes d'Assurances (à détailler ci-dessous)		13 691 €
	Primes d'assurances	616610 / 616611 / 616612 / 616630	13 691 €
	Indemnisation des tiers		0 €
	Autre : Assurance bâtiment		0 €

25	Autre Autre Télésurveillance Transport, grutage, mise en place des bungalows et rapatriement		0 € 0 € 0 €
3	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		338 067 €
31	Personnels Extérieur à l'Entreprise Interim Personnel mis à disposition Autre personnel extérieur	621400	201 166 € 0 € 201 166 € 0 €
32	Rémunérations - Honoraires Assistance technique Honoraires Autre : dépositaires	622851 / 622852 622600 / 622610 / 622620 / 622875	97 260 € 89 129 € 8 131 € 0 €
33	Marketing (Tableau T4) Promotion du réseau Information voyageurs Actions commerciales Promotion politique écomobilité Prévention fraude Etudes et enquêtes Autre marketing	623100 623600 623410 / 623420 / 623800 617000 618100	15 575 € 3 730 € 4 695 € 3 509 € 0 € 0 € 3 264 € 377 €
34	Autres services extérieurs Divers Déplacements - Missions - Réceptions Frais Postaux - Télécommunications Services Bancaires & Assimilés Réseau informatique Cotisations Autres services extérieurs	625110 / 625115 / 625120 / 625700 624000 / 626100 / 626200 627000 / 628100 651130/651300 622700 / 622870 / 628600 / 628800	24 066 € 13 028 € 4 964 € 3 054 € 0 € 2 950 € 70 €
4	IMPOTS ET TAXES		27 352 €
	Taxe sur les salaires Versement Transport Contribution Economique Territoriale (CET) Formation continue Formation professionnelle Taxe d'apprentissage Taxe foncière Taxe sur les véhicules des sociétés Cartes grises Organic Visites techniques Taxe radio Taxes diverses Autre impôts et taxes	631100 633350 635150 633310 / 633340 / 633330 / 791121 633500 635140 635452 647550 635160 / 635800 / 695100 / 695110 / 635460	22 421 € 446 € 0 € 1 632 € 0 € 1 924 € 0 € 706 € 0 € 0 € 223 € 0 € 0 € 0 €

5	CHARGES DE PERSONNEL		405 825 €
	Salaires appointements commissions	641100 / 641800 / 708400	239 349 €
	Congés payés	641200 / 641900	31 265 €
	Primes et gratifications	641300	0 €
	Indemnités et avantages divers	641400 / 641500 / 647700	9 591 €
	Cotisations à l'URSSAF	645100	59 553 €
	Mutuelle / Prévoyance	645200 / 645600 / 791112	6 490 €
	Cotisations aux caisses de retraites	645300	9 914 €
	Cotisations aux ASSEDIC	645400	11 883 €
	Charges sociales/congés payés prov	645800 / 645900	1 659 €
	Versements au CE		0 €
	Médecine du travail	647500	965 €
	Intéressement		30 000 €
	Autres charges sociales diverses		27 193 €
	Aides Fillon	645110	-22 037 €
6	AUTRES CHARGES DE GESTION (à détailler ci-dessous)		0 €
	Redevance d'occupation domaine public		0 €
	Autre : impact partie fixe		0 €
7	CHARGES FINANCIERES (à détailler ci-dessous)		90 324 €
	Intérêts des emprunts		0 €
	Autres frais financiers	655110 / 658200 / 658800 / 671200	90 324 €
8	CHARGES EXCEPTIONNELLES (à détailler ci-dessous)		0 €
	Autres charges exceptionnelles		0 €
9	DOT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (à détailler ci-dessous)		91 516 €
	Dot. amort.immo.incorporelles	681110	3 612 €
	Dot. amort.immo.corporelles	681120 / 681130 / 687250	87 904 €
	Provisions		0 €
	Autre DAP		0 €
10	PARTICIPATION DES SALAIRES		
11	IMPOT SUR LES SOCIETES	695000	6 482 €
	TOTAL CHARGES EXPLOITATION		2 043 617 €
	RECETTES COMMERCIALES		84 470 €
	Recettes usagers	706300	78 006 €
	Produits des amendes		604 €
	Recettes publicitaires	708850	5 850 €
	Produits des activités transport annexes		0 €
	Produits d'autres activités annexes		0 €
	Produits financiers	758200	10 €
	Produits exceptionnels	758400	0 €
	Autres : intéressement		0 €
	PARTICIPATION AO	740300	1 977 884 €
	TOTAL des produits d'exploitation		2 062 354 €
	RESULTAT annuel		16 077,94 €
	% du résultat / total produits		0,8%
	CET		2 659 €
	CFE		2 659 €
	CVAE		
	PARTICIPATION AO avec CET		1 980 543 €

6.5.

13.2 Etat de l'évolution des indices

	Valeur Référence		janv-20		févr-20		mars-20		avr-20		mai-20	
	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération
Partie Fixe		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%
Gazole	1,30	9,0%	1,44	9,9%	1,44	9,9%	1,44	9,9%	1,44	10,0%	1,44	10,0%
Salaires	110,78	49,0%	116,42	51,5%	116,42	51,5%	116,42	51,5%	118,34	52,3%	118,34	52,3%
Réparation	188,02	9,0%	201,11	9,6%	201,11	9,6%	201,11	9,6%	207,08	9,9%	207,08	9,9%
Prix à la consommation - services	136,11	28,0%	142,29	29,3%	142,29	29,3%	142,29	29,3%	143,75	29,6%	143,75	29,6%
Coefficient	1		1,05334		1,05334		1,05334		1,06810		1,06810	

juin-20		juil-20		août-20		sept-20		oct-20		nov-20		déc-20	
Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération
	5,0%		5%		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%
1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%
118,34	52,3%	118,34	52,3%	118,34	52,3%	118,34	52,3%	118,34	52,3%	118,34	52,3%	118,34	52,3%
207,08	9,9%	207,08	9,9%	207,08	9,9%	207,08	9,9%	207,08	9,9%	207,08	9,9%	207,08	9,9%
143,75	29,6%	143,75	29,6%	143,75	29,6%	143,75	29,6%	143,75	29,6%	143,75	29,6%	143,75	29,6%
1,06810		1,06810		1,06810		1,06810		1,06810		1,06810		1,06810	

CFn = Cn0* [0,05 + 0,09Gn / G0 + 0,49 Sn / S0 + 0,09 RVn / RVO + 0,28 IPCn / IPC0]

	Valeur Référence	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20
Contribution forfaitaire de base	1 751 894	1 751 894 €				
Répartition mensuelle		8,1%	8,3%	9,1%	8,3%	8,1%
Contribution forfaitaire actualisée		1 845 345 €	1 845 345 €	1 845 345 €	1 871 194 €	1 871 194 €
Ecart d'actualisation		93 451 €	93 451 €	93 451 €	119 300 €	119 300 €
Ecart mensuel d'actualisation		7 601 €	7 735 €	8 471 €	9 948 €	9 692 €

juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20
1 751 894 €						
9,1%	8,6%	7,8%	7,5%	8,7%	8,2%	8,2%
1 871 194 €	1 871 194 €	1 871 194 €	1 871 194 €	1 871 194 €	1 871 194 €	1 871 194 €
119 300 €	119 300 €	119 300 €	119 300 €	119 300 €	119 300 €	119 300 €
10 855 €	10 246 €	9 294 €	8 926 €	10 403 €	9 815 €	9 727 €

13.3 Etat des amortissements

Numéro compte	Catégorie de compte	Acquisition	Libellé	Valeur du bien à amortir	Durée (mois)	Dotations antérieures	Dotation de 2020	Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2020	Amort Dég.
205000	Concessions, brevets	24/03/2016	Ligne graphique logo	3 600	84	1 939	514	1 147	
		26/05/2016	Ligne graphique standard	4 370	84	2 246	624	1 500	
		24/07/2016	Ligne graphique	5 767	84	2 831	824	2 112	
		28/06/2016	Charte graphique	3 050	84	1 529	436	1 086	
		01/03/2017	Mise en place interface	9 260	36	8 746	514	0	
		11/01/2017	Kisio setup	3 500	36	3 468	32	0	
Sous-total						20 757	2 945	5 845	
205100	Logiciels informatiques	01/04/2018	Logiciel billetterie	2 000	36	1 167	667	167	
212000	Agent & Amenagt TER	10/04/2017	Jauge électronique	1 665	36	454	167	1 045	
	Ag & Instal Const Prop	25/07/2018	Réhabilitation du site	10 840	36	5 179	3 613	2 048	
25/07/2018		Réhabilitation du site	7 531	36	3 598	2 510	1 423		
31/07/2018		Télécommandes pour portail	793	60	225	159	409		
214500	Ag & Amen Autrui	12/05/2016	Travaux locaux SNCF	8 461	120	3 076	846	4 538	
		19/10/2017	Aménagement Boutique Keol	5 592	120	1 230	559	3 802	
		10/10/2016	Cablage réseau	4 126	120	1 331	413	2 383	
215400	Mat & Outil Industri	01/01/2017	Pompe à gasoil	5 585	120	1 676	559	3 351	
		01/01/2019	Diable elevateur	849	120	85	85	680	
217000	Matériel de transport de voyageurs	01/04/2016	Vehixel Iveco AT014Y	85 000	72	53 125	14 167	17 708	
		01/04/2016	Volvo 7700 1737XS21	90 000	48	84 375	5 625	0	
		01/04/2016	Volvo 7700 AR680YF	140 000	72	87 500	23 333	29 167	
		01/03/2018	MERCEDES EVOBUS 0530	35 150	32	24 166	10 984	0	
		01-04-2020	MINIBUS MERCEDES	17 277	96	0	1 620	15 657	
		01-04-2020	MINIBUS MERCEDES	17 277	96	0	1 620	15 657	
Sous-total						267 186	66 926	66 720	
217600	Equipements du matériel de transport	28/06/2016	Covering Volvo	3 500	60	2 456	700	344	0
		28/06/2016	Covering Volvo B2	3 500	60	2 456	700	344	0
		27/07/2016	Covering B1	3 500	60	2 401	700	399	0
		27/07/2016	Covering Minibus	8 600	60	5 901	1 720	979	0
		31/01/2017	2 Obliterateurs	3 909	60	2 283	782	845	-245
		01/01/2017	Girouettes	1 213	60	728	243	243	0
		14/06/2017	SAEIV Matériel	47 430	60	24 163	9 486	13 781	-1 512
		13/07/2017	Girouettes d'occasion	3 755	60	1 852	751	1 152	-97
		31/08/2017	Girouettes d'occasion	1 785	60	834	357	594	-35
		05/11/2017	Découpe Trafic	470	60	203	94	173	0
		15/12/2017	Covering Citaro	3 500	60	1 431	700	1 369	0
		20/02/2018	Oblitérateurs	3 909	60	1 457	782	1 670	-178
		15/06/2018	Oblitérateurs	3 909	60	1 208	782	1 920	-74
		22/11/2018	Géolocalisation HAWK	3 820	60	764	764	2 292	0
		01-05-2020	3 OBLITERATEURS TI-C	5 864	60	0	782	5 082	0
Sous-total						48 136	19 342	31 187	-2 141
218310	Matériel & mobiliers de bureau	25/05/2016	Armoire et sièges	686	120	247	69	371	
		23/05/2016	2 portes brochures	704	120	254	70	380	
		24/05/2016	Banque d'accueil modulable	705	120	254	70	380	
		11/05/2016	2 sièges	181	120	66	18	97	
		23/07/2018	Armoire à rideau	312	120	45	31	236	
		23/07/2018	Plan droit + plateau	247	120	35	25	186	
		18/07/2018	Aménagement Bureau	600	120	87	60	453	
		12/09/2018	Aménagement Bureau	600	120	78	60	462	
		20/09/2018	Aménagement Bureau	1 767	120	226	177	1 364	
		03/04/2019	Armoire forte	834	120	62	83	689	
Sous-total						1 355	664	4 617	
218320	Materiel informatique	28/07/2017	PC Stagiaire	920	36	744	176	0	
		28/07/2017	Tera Station	920	36	744	176	0	
		19/09/2017	Alcatel-Lucent	3 363	36	2 560	803	0	
		20/09/2018	Table numérique	5 573	36	2 379	1 858	1 336	
		13/02/2019	Thinkpad	1 152	36	339	384	429	
		05/06/2019	Thinkpad	1 096	36	209	365	522	
		25-11-2020	PC BUREAU LANOVO M72	515	36	0	17	497	
Sous-total						6 974	3 780	2 287	
					Total	344 407	93 656	110 656	-2 141

13.4 L'inventaire des biens immobilisés

Investissements à charge du délégataire (liste à compléter)	Valeur HT	Durée amortissement en années	Amortissement réalisé	Amort. restant	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Valeur nette comptable
Acquisition : véhicule	5 000 €	1	5 000,0 €		2 083 €	2 917 €							0 €
Acquisition : véhicule	85 000 €	6	85 000,0 €		10 625 €	14 167 €	14 167 €	14 167 €	14 167 €	14 167 €	3 542 €		0 €
Acquisition : véhicule	90 000 €	4	90 000,0 €		16 875 €	22 500 €	22 500 €	22 500 €	5 625 €				0 €
Acquisition : véhicule	140 000 €	6	140 000,0 €		17 500 €	23 333 €	23 333 €	23 333 €	23 333 €	23 333 €	5 833 €		0 €
Acquisition : véhicule	15 000 €	2	15 000,0 €		11 250 €	3 750 €							0 €
Acquisition : véhicule	70 000 €	2	70 000,0 €		26 250 €	35 000 €	8 750 €						0 €
Acquisition : logiciels	4 500 €	3	4 500,0 €		854 €	1 500 €	1 500 €	646 €					0 €
Acquisition : matériel et out. industriel	4 126 €	10	4 126,0 €		93 €	413 €	413 €	413 €	413 €	413 €	413 €	413 €	1 145 €
Acquisition : livrées, girouettes et découpe	81 162 €	5	81 161,8 €		1 754 €	10 488 €	16 232 €	16 232 €	16 232 €	14 479 €	5 744 €		0 €
Acquisition : matériel et mob de bureau	2 276 €	10	2 276,0 €		138 €	228 €	228 €	228 €	228 €	228 €	228 €	228 €	545 €
Acquisition : matériel informatique	9 811 €	3	9 811,1 €		903 €	2 114 €	3 270 €	2 367 €	1 156 €				0 €
Conception lignes et charte graphiques	16 787 €	7	16 787,0 €		1 349 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	1 049 €	0 €
Mise en place Kisio et interface	12 760 €	3	12 760,0 €		0 €	3 707 €	4 253 €	4 253 €	546 €				0 €
Aménagement et travaux	8 461 €	10	8 461,0 €		538 €	846 €	846 €	846 €	846 €	846 €	846 €	846 €	2 000 €
Aménagement boutique	5 592 €	10	5 591,6 €		0 €	112 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	2 125 €
Acquisition : jauge électronique	1 665 €	10	1 665,0 €		0 €	121 €	167 €	167 €	167 €	167 €	167 €	167 €	545 €
Acquisition : pompe gasoil	5 585 €	10	5 585,0 €		0 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	1 676 €
Acquisition : logiciel billetterie	2 000 €	3	2 000,0 €		0 €	0 €	500 €	667 €	667 €	167 €			0 €
Réhabilitation du site	18 371 €	3	18 371,0 €		0 €	0 €	2 654 €	6 124 €	6 124 €	3 470 €			0 €
Acquisition : télécommande portail	793 €	5	793,1 €		0 €	0 €	67 €	159 €	159 €	159 €	159 €	92 €	0 €
Acquisition : véhicule	35 150 €	2,67	35 150,0 €		0 €	0 €	10 984 €	13 181 €	10 985 €				0 €
Acquisition : oblitérateurs	7 819 €	5	7 818,6 €		0 €	0 €	1 101 €	1 564 €	1 564 €	1 564 €	1 564 €	463 €	0 €
Acquisition : géolocalisation HAWK	3 820 €	5	3 820,0 €		0 €	0 €	83 €	764 €	764 €	764 €	764 €	681 €	0 €
Acquisition : mob. Et mat. De bureau	3 525 €	10	3 525,4 €		0 €	0 €	119 €	353 €	353 €	353 €	353 €	353 €	1 643 €
Acquisition : table numérique	5 573 €	3	5 572,7 €		0 €	0 €	521 €	1 858 €	1 858 €	1 336 €			0 €
Acquisition : Elevateur	849 €	10	849,5 €		0 €	0 €	0 €	85 €	85 €	85 €	85 €	85 €	425 €
Acquisition : Armoire	834 €	10	834,3 €		0 €	0 €	0 €	62 €	83 €	83 €	605 €		0 €
Acquisition : Thinkpad	2 248 €	3	2 248,1 €		0 €	0 €	0 €	548 €	749 €	749 €	201 €		0 €
Acquisition : véhicule	17 277 €	8	17 277,2 €		0 €	0 €	0 €	0 €	1 620 €	2 160 €	2 160 €	2 160 €	9 178 €
Acquisition : véhicule	17 277 €	8	17 277,2 €		0 €	0 €	0 €	0 €	1 620 €	2 160 €	2 160 €	2 160 €	9 178 €
Acquisition : oblitérateurs	5 864 €	5	5 864,0 €		0 €	0 €	0 €	782 €	1 173 €	1 173 €	1 173 €	1 173 €	1 564 €
Acquisition : PC bureau	515 €	3	514,6 €		0 €	0 €	0 €	0 €	17 €	172 €	172 €	154 €	0 €
Total	679 640 €		679 640 €		90 212,3 €	124 151,4 €	115 203,6 €	114 030,7 €	93 656,2 €	71 540,7 €	29 681,4 €	11 139,2 €	30 024,5 €

13.5 Les services sous-traités

Sous-traitant	Libellé	Montant
KVS	Exécution de lignes régulières et scolaires	805 940 €

Services sous-traités :

- Ligne 10 : Beaune / Savigny-lès-Beaune
- Ligne 12 : Beaune / Ladoix-Serrigny
- Ligne 14 : Beaune / Vignoles – Challanges
- Ligne 16 : Beaune / Sainte Marie la Blanche
- Ligne 20 : Beaune / Nolay – Chagny
- Le transport à la demande sur les lignes interurbaines, le transport à la demande zonal et le transport à la demande Côte à Côte.